

# GUIDE DE LA COP28



**COP28**  
UAE

*COP est l'abréviation de Conference of the Parties (Conférence des Parties), qui est en fait une réunion à grande échelle et de haut niveau des pays qui ont ratifié la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Pourquoi le chiffre 28 ? Parce qu'il s'agit de la 28e session de la conférence des parties..*

## **Quand ?**

La COP28 aura lieu du 30 novembre au 12 décembre.

## **Où ?**

À Dubaï, dans les Émirats arabes unis.

## **Qui ?**

Environ 70 000 participants attendus et plus de 1 000 orateurs. Les participants comprennent des délégués de plus de 198 pays, dont l'Union européenne (UE), des organisations non gouvernementales, des organisations intergouvernementales, des agences spécialisées des Nations unies, des entreprises privées et des médias.

## **Comment ?**

*L'ordre du jour* : L'ordre du jour comprend un sommet des dirigeants mondiaux, des débats d'experts, des tables rondes, des événements parallèles, des conférences de presse, des séances plénières et des négociations.

*Négociations* : Les parties s'organisent en groupes de négociation en fonction de leurs intérêts et/ou de leur situation. Parmi les groupes de négociation les plus importants, citons : le G77 et la Chine, qui comprend les pays en développement ; le groupe Umbrella, qui représente plusieurs pays développés ; et l'UE.

# QU'EST-CE QUE LA CCNUCC ?

## *Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques*

La CCNUCC "est l'entité des Nations unies chargée de soutenir la réponse mondiale à la menace du changement climatique". Son objectif est de prévenir toute interférence humaine "dangereuse" avec le système climatique.

Elle est entrée en vigueur en 1994 et a été ratifiée par 198 pays, appelés "parties".

Les parties à la CCNUCC se réunissent une fois par an pour examiner les progrès accomplis et négocier de nouvelles mesures dans le cadre de ce que l'on appelle les COP : Conférence des parties.

La CCNUCC est le traité fondateur du protocole de Kyoto (1997) et de l'accord de Paris (2015).

---

## L'ACCORD DE PARIS

L'objectif de l'Accord de Paris est de limiter le réchauffement climatique à bien moins de 2° Celsius, de préférence à 1,5°C, par rapport aux niveaux préindustriels.

Le traité a été ratifié par 195 pays

Les parties à l'Accord de Paris sont tenues de préparer, de communiquer et de s'engager à atteindre des objectifs convenus, connus sous le nom de contributions déterminées au niveau national (CDN)

Tous les 5 ans, les pays sont censés mettre à jour leurs plans d'action pour le climat et les rendre plus ambitieux. Cela se fait par le biais d'un bilan mondial.

La COP28 est importante car elle sera le deuxième bilan depuis l'Accord de Paris et mesurera les progrès de chaque pays en matière d'atténuation de l'impact climatique, d'adaptation et de financement de la transition.

---

## FOCUS DE LA COP28

### Accélérer

la transition vers une économie zéro émission nette en travaillant à la mise en œuvre des objectifs de l'Accord de Paris et du Pacte de Glasgow. Poursuivre les progrès de la COP27 par la création d'un mécanisme de financement pour les pertes et dommages.

### Collaboration

Renforcer et faciliter l'accord dans les négociations afin d'obtenir des résultats tangibles en accord avec l'Accord de Paris.

### Adaptation

Progresser sur les objectifs d'adaptation existants pour soutenir les personnes et les communautés déjà affectées par le changement climatique.

### Financement

Assurer le suivi des engagements et des promesses existants. Progresser sur le financement climatique, en particulier sur l'objectif annuel de 100 milliards de dollars US à fournir par les pays développés aux pays en développement.

## NOS ESPOIRS POUR LA COP28

- Transparence dans le bilan mondial concernant les objectifs de l'Accord de Paris et des ambitions claires qui renforceront les contributions déterminées au niveau national (CDN) avec des objectifs climatiques ambitieux pour 2030 et 2035 avant la COP30.
- Poursuivre l'élan de la COP27 sur les pertes et dommages en mettant en place un financement généreux ainsi qu'un mécanisme transparent dès que possible.
- Des subventions importantes doivent être accordées aux pratiques agricoles favorables à la biodiversité, tout en encourageant le reboisement et la restauration des écosystèmes.
- Assurer une transition équitable vers les énergies renouvelables et les technologies vertes, en tenant compte des droits de l'homme et de l'environnement dans l'industrie de l'extraction.
- Mobiliser les 100 milliards de dollars annuels promis aux pays en développement au titre du financement de la lutte contre le changement climatique et passer à des politiques qui favorisent des économies plus durables, comme le Green Deal européen.

# PARTICIPEZ !

Le processus de la COP se déroule peut-être à l'autre bout du monde, mais avec #COP28@Home, nous voulons que vous soyez informés et que vous participiez :

- **Soyez informés** : deux fois par semaine en novembre et tous les jours pendant la COP, nous publierons un blog qui couvrira les principaux thèmes de la conférence et les nouvelles de la délégation jésuite à Dubaï.
- **Agir** : Nous voulons nous assurer que des questions importantes telles que les systèmes alimentaires, les systèmes de financement et une transition juste figurent à l'ordre du jour de la COP. Utilisez notre modèle pour écrire à vos représentants élus et exiger des changements.
- **Réfléchir** : Notre guide de prière pour la COP28 est un outil qui vous aidera à réfléchir aux questions qui seront soulevées lors de la COP et à prier pour le succès de la COP.
- **Lisez** : Une déclaration de la famille ignatienne mondiale exprimant nos espoirs et nos ambitions pour la COP28.

<https://jesc.eu/cop28athome/>

## TERMES CLÉS DE LA COP28

- **Adaptation** : Mesures visant à réduire les risques liés au changement climatique pour les personnes et les écosystèmes.
- **Financement des mesures liées au changement climatique** : L'assistance financière fournie aux pays en développement pour les aider à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter.
- **Pertes et dommages** : Les pertes et dommages économiques et non économiques causés par le changement climatique, en particulier dans les pays en développement.
- **Atténuation** : Mesures prises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- **Contributions déterminées au niveau national (CDN)** : Plans d'action climatique soumis par chaque pays dans le cadre de l'Accord de Paris.
- **Pacte de Glasgow** : Un accord conclu lors de la COP26 qui appelle les pays à accélérer leurs efforts de réduction des émissions et d'adaptation au changement climatique.
- **Bilan mondial** : Un processus qui a lieu tous les cinq ans pour évaluer les progrès des pays dans la réalisation de leurs objectifs climatiques.
- **Zéro émission nette** : atteindre un équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine et leur élimination de l'atmosphère.

Co-organisé par :

